

**Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds**  
Au 31 décembre 2025

Fonds équilibré canadien des anciens Lysander



# Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

## Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

## À propos de ce rapport

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds équilibré canadien des anciens Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour la période close le 31 décembre 2025, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour la période close le 31 décembre 2025. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse [www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com), ou celui de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

## Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds est de procurer un rendement total à long terme composé de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

## Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Lysander Funds Limited (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Lysander »). Le portefeuille du Fonds sera investi principalement dans des actions d'émetteurs canadiens et étrangers ainsi que dans des

titres de créance et des titres à revenu fixe. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir à tout moment entre 0 % et 100 % de son actif dans un ou plusieurs fonds sous-jacents. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

## Résultats d'exploitation

Au cours de la période, Lysander a utilisé une approche descendante pour investir dans d'autres fonds. Le positionnement et les rendements du Fonds ont continué de respecter ses objectifs et ses stratégies de placement fondamentaux.

Au cours de la période allant du 31 janvier au 31 décembre 2025, le Fonds a généré des rendements de 5,51 % pour la série A et de 6,46 % pour la série F.

Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 1,1 M\$. Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 1,1 M\$ au cours de la période.

Au cours de la période, le Fonds a investi exclusivement dans quatre fonds : le Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander, le Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander, le Fonds d'actions Canso Lysander et le Fonds de trésorerie de sociétés Canso Lysander. La répartition de l'actif du Fonds était d'environ 60 % pour les titres à revenu fixe et 40 % pour les actions. Le Fonds a été surclassé par son indice de référence au

# Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

cours de la période en raison de ses positions défensives, puisque la position surpondérée en titres à revenu fixe a généré un rendement inférieur à celui des actions.

Au sein du volet actions, le Fonds a maintenu par rapport à son indice de référence une préférence pour les actions canadiennes, ce qui a favorisé le rendement.

Au sein du volet à revenu fixe, le Fonds a tiré parti des baisses de taux d'intérêt et du resserrement des écarts de crédit au cours de la période.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

## Événements récents

Le Fonds demeure positionné de manière défensive avec une répartition de l'actif d'environ 60 % pour les titres à revenu fixe et 40 % pour les actions. En ce qui concerne les placements sous-jacents, le Fonds maintient une importante pondération en titres gouvernementaux liquides en raison des risques de crédit et de taux d'intérêt élevés. Ces positions liquides de meilleure qualité donnent la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions futures sur les marchés du crédit en fonction d'évaluations plus favorables.

En ce qui a trait aux actions, le Fonds maintient une surpondération en actions canadiennes, puisque leurs évaluations semblent plus intéressantes que celles des actions américaines et des actions mondiales.

Le 25 juin 2025, Lysander Funds Limited a remplacé Canso Investment Counsel Ltd. comme gestionnaire de portefeuille du Fonds. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Avec prise d'effet le 30 juin 2025, James McGill n'est plus membre du comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds. Avec prise d'effet le 30 juin 2025, Mary Anne Wiley a été nommée membre du CEI.

## Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 8 058 \$ (TVH incluse) pour la période close le 31 décembre 2025.

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 1 713 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour la période close le 31 décembre 2025.

Le comité d'examen indépendant du Fonds (le « CEI ») continue de surveiller les opérations sur les titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou ses sociétés affiliées. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer à ses politiques et à ses procédures écrites présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques conformément au Règlement 81-107.

# Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

## Faits saillants financiers

### Série A\*

Période close le	31 décembre 2025
<b>Actif net par part<sup>1</sup></b>	
Actif net au début	10,00 \$
Activités d'exploitation :	
Total des produits	0,63
Total des charges	(0,19)
Profits (pertes) réalisés	0,08
Profits (pertes) latents	0,04
<b>Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,56 \$</b>
Distributions :	
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,15) \$
À partir des dividendes	(0,04)
À partir des gains en capital	(0,33)
<b>Total des distributions<sup>2,3</sup></b>	<b>(0,52) \$</b>
<b>Actif net à la fin<sup>2,3</sup></b>	<b>10,02 \$</b>
<b>Ratios et données supplémentaires</b>	
Valeur liquidative <sup>4</sup>	10 563 \$
Parts en circulation	1 054
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>	2,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	4,33
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>6</sup>	7,1
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup>	-
Valeur liquidative par part, à la fin	10,02 \$

### Notes

\* Les activités liées à la série A ont commencé le 31 janvier 2025.

1. Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

# Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

## Série F\*

Période close le	31 décembre 2025
<b>Actif net par part<sup>1</sup></b>	
Actif net au début	10,00 \$
Activités d'exploitation :	
Total des produits	0,64
Total des charges	(0,10)
Profits (pertes) réalisés	0,08
Profits (pertes) latents	0,04
<b>Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>0,66 \$</b>
Distributions :	
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,17) \$
À partir des dividendes	(0,05)
À partir des gains en capital	(0,39)
<b>Total des distributions<sup>2,3</sup></b>	<b>(0,61) \$</b>
<b>Actif net à la fin<sup>2,3</sup></b>	<b>10,03 \$</b>
<b>Ratios et données supplémentaires</b>	
Valeur liquidative <sup>4</sup>	1 066 869 \$
Parts en circulation	106 330
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>	1,14 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	3,56
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>6</sup>	7,1
Ratio des frais d'opération <sup>7</sup>	-
Valeur liquidative par part, à la fin	10,03 \$

## Notes

\* Les activités liées à la série F ont commencé le 31 janvier 2025.

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

# Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

## Frais de gestion

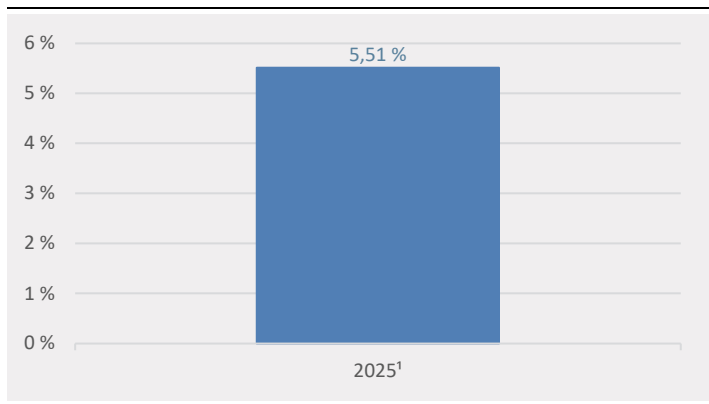
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,50 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,75 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 50 % des frais de gestion des parts de série A.

## Rendements annuels

### Série A

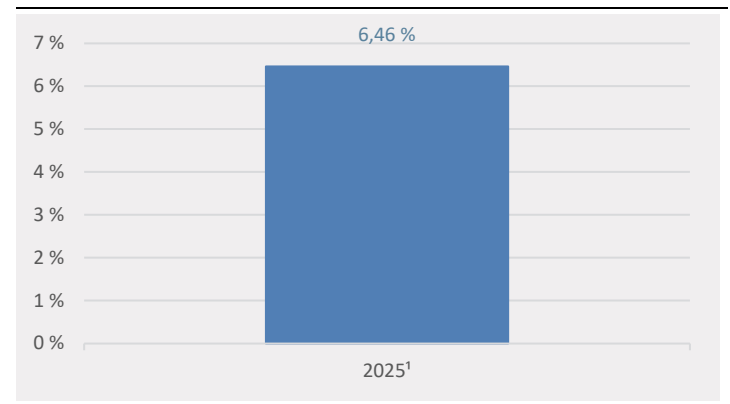


## Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 31 janvier 2025. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

### Série F



1. Pour la période allant du 31 janvier au 31 décembre.

# Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

## Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et du rendement de l'indice du Fonds (l'« indice »), qui se compose à 50 % de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada et à 50 % de l'indice MSCI Monde tous pays (\$ CA). L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada mesure le rendement du secteur des obligations de sociétés canadiennes. L'indice est principalement composé d'obligations de sociétés dont l'intérêt à taux fixe est versé semestriellement, qui sont émises sur le marché intérieur canadien. L'indice MSCI Monde tous pays est conçu pour représenter le rendement de l'ensemble des occasions liées aux actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 23 marchés développés et 24 marchés émergents. Les rendements de l'indice sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour la période close le 31 décembre 2025	Depuis la création <sup>2</sup>
<b>Rendement annuel composé</b>	
Série A <sup>1</sup>	5,51 %
Série F <sup>1</sup>	6,46
Indice <sup>3,4</sup>	7,83 %

## Notes

1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en présupposant que toutes les distributions ont été réinvesties.
2. Période allant du 31 janvier 2025 au 31 décembre 2025.
3. Copyright © 2025 FTSE Global Debt Capital Markets Inc. Tous droits réservés. FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FTDCM »), FTSE International Limited (« FTSE ») ou les sociétés du London Stock Exchange Group (« LSEG ») et, conjointement avec FTDCM et FTSE, les « concédants de licence ». Les concédants de licence ne donnent pas de garantie ni ne font de déclaration quelconque, expressément ou implicitement, que ce soit concernant les résultats susceptibles d'être obtenus par suite de l'utilisation des indices FTSE Canada (les « indices ») et/ou la valeur desdits indices à une heure donnée, un jour particulier ou autre. Les indices sont compilés et calculés par FTDCM, et tous les droits d'auteur sur les valeurs et les composants des indices sont dévolus à FTDCM. Aucun des concédants de licence ne saurait être responsable (par suite de négligence ou autrement) envers une personne quelconque à l'égard d'une erreur touchant les indices, et aucun des concédants de licence n'est tenu à une obligation d'aviser toute personne d'une erreur qui s'y trouve. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du London Stock Exchange Group et est utilisée sous licence par FTDCM. « FTSE® » est une marque déposée de FTSE International Limited et utilisée sous licence par FTDCM.
4. Source : MSCI. Les informations MSCI ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composant à des instruments ou produits financiers ou à des indices. Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre (ou s'abstenir de prendre) une quelconque décision d'investissement et ne peut être considérée comme telle. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisateur de ces informations assume l'intégralité du risque lié à l'utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et toute autre personne impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création de toute information MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») rejettent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans limitation, les pertes de profits) ou de tout autre dommage. (www.msci.com).

# Fonds équilibré canadien des anciens Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

## Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative
<b>Les 25 principaux placements</b>		<b>Composition de l'actif</b>	
Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander (titres de créance)	58,0 %	Actions asiatiques	0,8 %
Fonds d'actions Canso Lysander (actions)	34,4	Actions canadiennes	15,2
Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander (actions)	5,1	Titres à revenu fixe canadiens	44,2
Fonds de trésorerie de sociétés Canso Lysander (titres de créance)	0,9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5	Actions européennes	3,0
<b>Total</b>	<b>98,9 %</b>	Actions étrangères	4,9
		Titres à revenu fixe étrangers	9,2
		Obligations indexées sur l'inflation	2,5
		Titres adossés à des créances hypothécaires	3,1
		Fonds communs de placement	0,7
		Autres actifs moins les passifs	1,5
		Placements privés	4,3
		Actions américaines	9,5
		Obligations zéro coupon	0,3
		<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>
		<b>Composition sectorielle</b>	
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9 %
		Services de communications	9,6
		Produits de consommation discrétionnaire	13,2
		Produits de consommation courante	9,1
		Énergie	8,1
		Fonds communs de placement d'actions	0,7
		Services financiers	24,2
		Secteur gouvernemental	13,0
		Soins de santé	0,4
		Produits industriels	9,6
		Technologies de l'information	2,9
		Matières	0,6
		Autres actifs moins les passifs	1,5
		Immobilier	0,1
		Services publics	6,1
			<b>100,0 %</b>



3080 Yonge Street, Suite 4000  
Toronto (Ontario) M4N 3N1  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited